

CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2021

Compte rendu sommaire de la Séance du 19 mars 2021

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
POMMERETTE Daniel			X	
PLANAT Gilles	X			
BESNIER Grégory			X	
COSTE Annie			X	
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET-FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline	X			

La réunion débute à 20h07

Secrétaire de Séance : M. Didier MICHEL

APPROBATION DU CR DU 22/01/2021

Il est approuvé à l'unanimité.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET COMMUNAL ET ASSAINISSEMENT

Le maire présente les comptes administratifs de la commune et de l'assainissement de l'année 2020. Il sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal désigne Alain EGIMBROD comme Président pour faire voter le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020				COMPTE ADMINISTRATIF 2019			
COMMUNE				COMMUNE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	153 713,51 €	RECETTES	110 247,62 €	RECETTES	150 787,62 €	RECETTES	233 529,54 €
		<i>Résultat 2019</i>	<i>149 332,51 €</i>				
		Sous-total	259 580,13 €	DEPENSES	119 777,27 €	DEPENSES	2 764,00 €
DEPENSES	101 624,42 €	DEPENSES	- €			<i>Résultat 2018</i>	<i>81 433,03 €</i>
						Sous-total	84 197,03 €
Excédent	52 089,09 €	Excédent	259 580,13 €	Excédent	31 010,35 €	Excédent	149 332,51 €
RESULTAT DE CLOTURE			311 669,22 €	RESULTAT DE CLOTURE			180 342,86 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020				COMPTE ADMINISTRATIF 2019			
ASSAINISSEMENT				ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	10 809,44 €	RECETTES	20 485,86 €	RECETTES	10 999,94 €	RECETTES	7 512,78 €
		Résultat 2019	15 543,57 €			Résultat 2018	10 221,73 €
		Sous-total	36 029,43 €	DEPENSES	9 266,74 €	Sous-total	17 734,51 €
DEPENSES	9 325,77 €	DEPENSES	2 586,94 €	Résultat 2018	178,26 €	DEPENSES	2 190,94 €
				Sous-total	9 445,00 €		
Excédent	1 483,67 €	Excédent	33 442,49 €	Excédent	1 554,94 €	Excédent	15 543,57 €
RESULTAT DE CLOTURE			34 926,16 €	RESULTAT DE CLOTURE			17 098,51 €

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

Monsieur Alain EGIMBROD redonne la présidence au maire

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le maire présente les comptes de gestion de l'année 2020 pour les deux budgets.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

REGLEMENTATION DE BOISEMENTS – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire présente la nouvelle proposition de règles de boiselements suite à l'enquête publique effectuée du 04/09/2020 au 02/10/2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à la majorité le projet de réglementation des boiselements et donne un avis favorable.

Pour = 6

Contre = 0

Abstention = 2

SUPPRESSION DE LA DELIVRANCE DE CONCESSIONS FUNERAIRES PAR ANTICIPATION

Le maire précise que la procédure de reprise des concessions en état d'abandon actuellement en cours de réalisation permettra dans trois ans de disposer de nouveaux emplacements. Cependant, les emplacements disponibles ne sont pas suffisants pour satisfaire les demandes des éventuelles concessionnaires. Le maire propose de supprimer la délivrance de concessions funéraires par anticipation jusqu'en 2024. Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte cette proposition.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

PROJET ARRETE MUNICIPAL VOIRIE N°1

Le maire présente le projet d'arrêté concernant la route de la Vye aux Igonins et précise que le projet consiste à placer un panneau de sens interdit sauf riverains dans le sens de la descente soit des Igonins à la Vye.

Le conseil municipal propose d'interdire l'accès aux véhicules de plus de 3.5T également et approuve à la majorité l'arrêté proposé avec l'ajout de l'interdiction aux véhicules de 3.5T.

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 1

ASSECHEMENT DES MURS DE L'ÉGLISE

Le maire présente le mail de relance de Mr PUNTIS (Président de SESP) et rappelle la proposition d'installer la solution d'un mur tronic proposée par l'association SESP.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le principe de participer au financement de cette installation et de déposer une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du plan bonus.

Parallèlement le devis ainsi que les factures des travaux de ravalement de l'église devront être contrôlés pour vérifier que les matériaux utilisés pour ces travaux étaient adaptés et appliqués dans les règles de l'art.

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 1

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC – COMPLEMENT EP A LA FORTICHE

Le maire présente la demande de monsieur LHOTE concernant la mise en place d'un éclairage public au pont de la Fortiche. Un devis a été obtenu auprès de la SIEG. Ce devis serait subventionné à hauteur de 50% et le montant restant en charge serait de 600€.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à la majorité l'installation de l'éclairage public au pont de la Fortiche.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

Informations

- **Réponse du SIEG sur la demande de recharge pour véhicules électriques**
Le SIEG précise que les installations de nouvelles bornes sont arrêtées compte tenu de manque de rentabilité.
- **Groupements de commande « fourrière animale » 2021-2024**
Le conseil après en avoir délibéré ne considère pas nécessaire de renouveler le paiement de ce service.
- **Lettre de remerciement de Solidarité paysans suite versement subvention**
Le maire présente les remerciements de l'association et fait lecture du courrier.
- **Elaboration d'un schéma communal DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) en partenariat avec le SDIS**
Démarrage du schéma en ayant fait effectuer des tests de débit pression sur les poteaux incendie de la commune.
- **Demande de la famille FRISCHE pour les frais de goudron**
La chaussée étant abimée, ils demandent de prendre à leur charge les travaux entre l'Eglise et leur domicile, du fait des manœuvres du chasse-neige. Le maire propose que la commune prenne en charge ces travaux.

Le : 03 mars 2021 à 08:09 (GMT +01:00)

De : "CFrische" <frische.claude@orange.fr>

À : "st pierre" <st.pierre.ja.bourihonne.mairie@wanadoo.fr>

Objet : demande au maire de saint Pierre la Bourihonne et du conseil municipal

Monsieur le maire,

Comme je vous en avais informé, nous allons tenter d'ouvrir une maison d'hôtes à St Pierre. A ce titre, c'est une nouvelle activité économique que nous allons proposer sur la commune espérant répondre aux demandes de vacanciers pour un hébergement. Pour cela, nous renseignerons en temps voulu le CERFA correspondant à notre demande de manière à respecter la réglementation en matière de taxe de séjour à reverser à la commune. Nous souhaitons également donner une bonne image de la commune. A cet effet, vous avez constaté l'état de délabrement dans lequel se trouvent les parcelles 586 et 587 qui forment le terre plein d'accès à la future maison d'hôtes. C'est une partie très visible sur la commune qui donne une image négligée de l'entretien du réseau communal. Ces dégradations sont dues, je pense en grande partie, aux manipulations successives en hiver du chasse neige qui dégage à cet endroit le passage sur le côté arrière de l'église. Aussi, à l'occasion de travaux de réfection de la voirie, j'ai l'honneur de solliciter que ces parcelles soient renouvelées (il s'agit de dégager les plaques décollées puis de recouvrir d'une couche de goudron) de manière à présenter aux éventuels touristes un accès propre à la maison d'hôtes. Nous sommes bien entendu propriétaires de ces parcelles, dont une partie est occupée par la commune (le long de la barrière devant l'ancienne colonie des jonquilles). Aussi, le coût de ces travaux nous reviennent théoriquement. Pour autant, compte tenu de l'utilisation par la mairie d'une partie de notre terrain, des enjeux de l'ouverture de cette maison d'hôtes et que les dégradations des parcelles proviennent en grande partie de l'activité du chasse neige, nous vous demandons s'il est possible que la commune en prenne tout ou partie à sa charge. L'autre partie, s'il en restait, serait bien sûr financée par nous. Naturellement c'est à votre décision que nous nous en remettons et si ce n'est pas envisageable de votre part, nous financerons la totalité après réception d'un devis s'il n'est pas trop élevé. Dans cette attente, espérant -étant sensible à nos arguments- une réponse positive de votre part.

Bien cordialement

Me et Mr FRISCHE

- **Travaux plomberie logement communal**
Alain EGIMBROD a fait la visite de 2 logements communaux et des devis ont été obtenus, les travaux devraient être effectués prochainement.
- **Renouvellement contrats entretiens espaces verts**
Le maire propose de reconduire les prestataires et propose d'inclure l'entretien d'une piste forestière par an.
- **Adhésion à la charte du parc du Livradois**
Le maire propose de refuser dans un premier temps l'adhésion à la charte.
- **Conventions avec les associations**
Proposition de faire signer des conventions d'occupation des locaux utilisés par les associations.
- **Estimations EPF SMAF en vue du projet d'acquisition du local associatif**
Les biens envisagés pour le local associatif ont été estimés par l'EPF SMAF et seront visités pour compléter l'estimation.
- **Vieux bois**
Présentation du projet vieux bois.
- **Suite travaux assainissement**
Problème de compactage et test d'étanchéité obligatoires. Discussions en cours entre l'Agence de l'eau et le maître d'œuvre de GEOVAL.
- **Espace Game**
Proposition d'escape game sur St-Pierre-la-Bourlhonne. Le conseil propose de les rencontrer pour envisager l'organisation de cet évènement.
- **Bénévoles pour épreuve cycliste « les Copains » les 3 et 4 juillet 2021**
10 personnes seraient nécessaires pour contrôler le passage des véhicules. Une liste de bénévoles doit être donnée avant le 15/04/2021.
- **Date du prochain conseil municipal**
Le Maire propose la date du mercredi 14 avril 2021 à 17h00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h33.

Handwritten signatures in black and blue ink, including a large signature in blue at the bottom center that appears to read 'le fait'.